



MISEREY-SALINES

ARRETE MUNICIPAL N°24/2026

Arrêté de délégation de fonctions et de signature Au Maire adjoint chargé du suivi du contrat de Délégation de Service Public de l'établissement multi-accueil petite enfance

Le Maire de Miserey-Salines,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026, constatant l'élection de Mme Michelle HANRIOT-COLIN en qualité d'adjointe au Maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale il est nécessaire de déléguer à Mme Michelle HANRIOT-COLIN, adjointe au Maire, un certain nombre d'attributions relevant du suivi du contrat de Délégation de Service Public de l'établissement multi-accueil petite enfance.

ARRETE :

Article 1^{er} : A compter du 21 mars 2026, Mme Michelle HANRIOT-COLIN, sixième adjointe au Maire est déléguée au suivi du contrat de Délégation de Service Public de l'établissement multi-accueil petite enfance et assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux questions liées au suivi de ce contrat, avec les missions suivantes :

- Interlocuteur de la commune envers la Direction de la structure multi-accueil petite enfance
- Représentant de la commune (avec le Maire) aux comités de pilotage ou toutes autres réunions organisés par le concessionnaire
- Suivi de l'évolution des « entrées/sorties » et perspectives d'évolution de la structure.
- Contrôle du bon fonctionnement du service délégué, et notamment sur les aspects sécurité, qualité et satisfaction des usagers

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Mme Michelle HANRIOT-COLIN adjointe, à l'effet de signer tous les documents, courriers et autorisations relatifs au suivi du contrat de Délégation de Service Public de l'établissement multi-accueil petite enfance.

Article 3 : Monsieur le Maire de MISEREY-SALINES est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée et affiché en Mairie, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Doubs
- Monsieur le Trésorier (Service de Gestion Comptable de Besançon)

Fait à Miserey-Salines, le 21 mars 2026.

Marcel FELT, Maire.

